

Si c'est le cas vous savez que je dois rendre aux héritiers collatéraux de St. Simon la fortune dont vous aviez l'usufruit. J'espère que vous avez pu faire pendant douze ans des économies suffisantes pour vous mettre hors des atteintes de la misère.

— Monsieur Caraquette, dit la comtesse, je vous remercie de vos sympathies. Quand aux cancons qui se font sur la mort du vicomte, je vous prie de croire qu'il n'en est rien. Mon fils vit et est en parfaite santé. Aujourd'hui il est sain comme une rave. Si vous voulez le voir je vais le faire appeler. Il ne doit pas être bien loin.

La comtesse appuya le doigt sur un timbre.

Ursulo parut. La comtesse lui demanda de faire venir le vicomte.

Au bout d'une minute le petit Pite fit son apparition dans le salon.

— Bigre, dit Caraquette, en le toisant des pieds à la tête, le bambin a rudement grandi depuis quelques mois.

— Sa maladie, dit la comtesse, était une maladie de croissance.

Caraquette hocha la tête d'un air de doute et tirant une tabatière de son gousset il aspira une prise. Il cligna de l'œil et regardant le gamin entre les deux yeux, il lui dit :

— Comment t'appelles-tu, mon gros ?

Le petit Pite à qui le père Sansfaçon avait fait la leçon répondit avec aplomb :

— Je m'appelle le vicomte de Bouctoucho.

— Tu ne vas pas au collège ?

— Oui, monsieur, mais je suis en vacances à cause de la mort de mon père.

— Caraquette après avoir jonglé quelques instant reprit : C'est bien, vicomte, vous pouvez sortir à présent. Je veux rester seul quelques minutes avec votre mère.

Le petit Pite sortit du salon.

— Madame, fit l'homme au chapeau de castor gris, je ne suis pas encore convaincu de l'identité du vicomte. Il me reste encore une preuve à obtenir. Cette preuve, c'est le signe qu'il porte sur son corps, l'empreinte du castor.

— Oh, monsieur Caraquette, s'il ne vous manque que cette preuve, je puis vous la fournir dans quelques minutes. Tenez, approchez-vous de cette fenêtre qui s'ouvre sur la rivière. Ecartez le rideau et voyez mon fils qui se prépare à traverser le courant à la nage avec un de ses petits camarades.

Caraquette s'approcha de la fenêtre et dirigea ses regards vers la grève.

En effet, le gamin se déshabillait pour se jeter à l'eau.

La comtesse présenta à Caraquette une lunette d'opéra on lui dit : "Voyez vous-même et assurez-vous de la vérité."

Caraquette prit la lunette et la braqua sur le petit Pite qui était justement en train de mettre son caleçon de bain.

Sur la circonvolution gauche du postérieur de l'enfant, il avait vu distinctement l'empreinte du castor avec les mots *travail et concorde*

L'homme au chapeau de castor gris laissa tomber ses bras d'un air découragé.

Il était vaincu par la preuve.

Il se tourna vers la comtesse et lui dit : Madame, je mets bas les armes. J'avais cru à un complot entre vous et votre mari pour garder la fortune des Saint Simon. Je fais amende honorable à la mémoire du comte et je vous demande de me considérer comme un ami et un protecteur dévoué.

Maintenant armez vous de courage car j'ai une triste nouvelle à vous annoncer. Ici Caraquette raconta à la comtesse le vol du trésor des Bouctoucho commis dans son hôtel.

La comtesse pâlit, et après quelques instants elle parut reprendre son sangfroid. Après une minute de réflexion elle dit à Caraquette :

— Je crois connaître le voleur. Il n'y a pas d'autre que Cléophas, un domestique de mon mari qui se trouvait avec lui à Ste. Thérèse au moment de sa mort.

— Cléophas, dites-vous, mais c'est l'individu qui a été arrêté pour avoir tiré un coup de pistolet sur votre servante, Cléophas qui s'est évadé de la prison de Ste. Scholastique. Soyez sans crainte, madame, dans quelques jours ces célérités tombera entre les mains de la justice, s'il n'est pas rendu aux États-Unis. Les détectives de Montréal Lafon et Riché, ont la chose en main. Il finiront, j'en suis sûr par mettre la main sur le pot aux roses et à pincer le coquin.

Pendant la conversation qui suivit entre Caraquette et la comtesse, un bruit assez étrange se fit entendre dans la cuisine. Bientôt ce furent des éclats de voix, des sacres et un fracas de vaisselle qui se cassait.

La comtesse se leva précipitamment et courut à la cuisine. Là elle vit Bénoni qui était en train de creper la chevelure à sa bien-aimée et de tout démolir dans l'appartement.

(La suite au prochain numéro.)

## LE VRAI CANARD.

MONTRÉAL 24 JUILLET, 1880.

### CONDITIONS :

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le Vrai Canard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'il nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie  
Bureau : 25, RUE STE-THÉRÈSE.  
En face de l'Hôtel du Canada.  
Boite 2144 P. O. Montréal.

Entre boursiers :

— C'est étonnant que Z... se soit enrichi si rapidement, il avait un grand fond d'honnêteté.

— Précisément... il s'en est fait à un prix très-avantageux !

## UN CAS PRODIGIEUX.

### GAGEURE EXTRAORDINAIRE.

UN HOMME ENTREPREND DE LIRE LA MINERVE PENDANT 40 JOURS CONSÉCUTIFS SANS PRENDRE D'AUTRE NOURRITURE.

### CE QUE DIT LE JEUNEUR.

Le docteur Tanner qui a entrepris de jeûner pendant quarante jours n'a pas encore fini son expérience qu'il espère mener à bonne fin.

Des médecins sérieux prétendent qu'il doit infailliblement succomber à la tâche, d'autres croient qu'il sortira victorieux de l'épreuve.

Tous s'accordent à dire qu'il fait une folie et que ses amis ont tort de l'encourager dans un jeûne anormal.

Montréal, qui est une ville de progrès, marchant sans cesse sur brisées des grandes cités de la république voisine, veut aussi donner à l'univers un spectacle aussi curieux que celui du jeûne du docteur Tanner.

Aujourd'hui dans la salle des séances du Club Cartier, le public de Montréal a été invité à s'assurer par lui-même jusqu'à quel degré un homme pouvait endurer des souffrances.

L'hon. F. X. Anselme Trudel, un sénateur du Canada, s'est soumis volontairement à une expérience terrible, celle de lire pendant quarante jours consécutifs, sans prendre d'autre nourriture, un journal appelé la *Minerve*, publié par MM. Dansorou & Cie.

Avant de procéder à l'expérience, la salle de lecture du Club Cartier avait été débarrassée de tous ses journaux et autres matières à lire. L'appartement n'avait pour meubles qu'une table, un fauteuil, un canapé, et quatre sièges pour les juges.

Ces derniers étaient M. Houde du *Nouveau-Monde*, M. Beaugrand de la *Patrie*, M. Ladébauché, du *Vrai Canard* et M. Nantel, président du Club Cartier. D'autres messieurs appartenant aux deux partis sont nommés gardiens pour les nuits.

Toutes les précautions imaginables avaient été prises pour empêcher qu'aucun autre journal que la *Minerve* ne fut lu par M. Trudel.

Le reporter du *Vrai Canard* a été dépêché immédiatement pour faire un compte-rendu de l'expérience qu'il devait suivre dans toutes ses phases. Le premier jour ne produisit aucun changement notable dans la physionomie du lecteur.

Le deuxième jour le changement de sa figure était à peine perceptible, mais un observateur minutieux pouvait s'apercevoir que la tâche terrible qu'il s'était imposée M. Trudel commençait à produire un léger effet sur sa forte constitution.

M. Trudel avait accompli assez facilement la moitié de sa tâche pour la journée. Il avait avalé sans difficulté les "Nouvelles de l'intérieur" quelques réclames et les annonces de "Maisons à louer."

Il éprouva un peu plus de diffi-

culté en pronant les "Informations générales." Mais ce qu'il trouva de plus dur à digérer fut la colonne éditoriale.

Ce travail dura trois heures et vingt minutes et un quart de seconde. Son pouls était à 86 et sa température à 104. Il passa une assez bonne nuit. Il ne prit aucune nourriture si ce n'est la moitié d'une tourquière, douze Sandwichs, et une bouteille de porter.

Aucun incident remarquable à enregistrer pour la troisième, la quatrième et la cinquième journée.

Le samedi fut le sixième jour de l'épouvantable expérience du sénateur Trudel.

Il parut souffrir les tourments les plus cruels après avoir lu l'article de M. de la Bruère sur les emprunts municipaux. Il eut des nausées après avoir parcouru trois ou quatre notes locales.

Il sembla digérer avec beaucoup de difficulté une correspondance spéciale de Québec. Avant de s'endormir il fit un léger repas, ne consommant qu'une canisso de crackers de Viau & Frères, arrosé d'un peu de vin de messe.

Il retrempa ses forces dans un sommeil réparateur qui dura environ dix-neuf heures.

Le onzième jour le lecteur tenait encore bon. Il reprit la *Minerve* et goba sans faire la grimace, un article incolore sur le tunnel.

Il entama ensuite le commencement du discours de Charles Thibault, prononcé à la Convention de Québec.

Lorsqu'il en eut lu trois ou quatre paragraphes, ses yeux devinrent fixes comme étant à moitié sortis de leurs orbites, son front fut tendu, les angles de ses lèvres furent tirés en dehors, ses joues contractées. Sa respiration fut difficile et convulsive, bref sa figure exhiba les symptômes les plus alarmants.

Les amis du sénateur commencent à croire qu'ils avaient présumé de ses forces. MM. Houde et Nantel, qui observaient le lecteur de près, hochèrent la tête d'un air de doute. M. Trudel cessa de lire le discours de Thibault et parut se rafraîchir en parcourant une colonne d'annonces. Les traits de sa figure reprirent leur placidité.

Le douzième jour, M. Trudel attaqua un des articles sur les réformes judiciaires. Au premier paragraphe ses paupières parurent s'alourdir. Il y avait à craindre un sommeil comateux. Les juges commencèrent à croire que le lecteur allait abandonner son entrepise, mais non, sa figure se rogaillardit et ses yeux se désillèrent lorsqu'il vit que l'article était à continuer. Une dépêche d'Europe mal traduite et une note locale en iroquois contribuèrent beaucoup à le rasséner et à faire naître un espoir nouveau dans le cœur de ses amis.

Alors le reporter du *Vrai Canard* demanda aux juges la permission de faire quelques questions au lecteur. Après une courte consultation avec les docteurs Brosseau et Gariopy, les juges accordèrent la permission demandée.

Voici le compte-rendu de l'entrevue.